



Retour sur la loi antitabac espagnole

Rubrique : actualités - Date : mardi 3 janvier 2006

L'AFP évoque **une « loi anti-tabac en version « light » dans les bars » et « drastique dans les bureaux »**. L'agence qui parle de journée « test » à propos de la journée d'hier, estime que « la révolution anti-tabac semblait loin d'être gagnée dans les petits bars et restaurants du centre de Madrid » car sur 14 établissements de la Plaza Mayor, 12 avaient collé l'affichette indiquant si l'établissement était fumeur ou non fumeur, et la moitié avaient opté pour la version fumeur. D'après l'agence, dans certains établissements commerciaux non fumeurs « la tension était perceptible » avec des réflexions diverses de clients, de vendeurs, de serveurs ou de coiffeurs, alors qu'au quotidien El Mundo personne ne fumait dans les bâtiments, les journalistes étant allé fumer dans la rue, de même que les employés de la banque Santader Central Hispano. Selon la fédération de l'hôtellerie, « le plus problématique concerne les établissements de plus de 100 m² » car l'aménagement des zones fumeurs « suppose un investissement moyen par établissement de 8000 à 14 000 euros et plus de 20 000 euros pour les discothèques ». L'agence qui rappelle que ces établissements ont huit mois pour se mettre en conformité, souligne que selon la Fédération de l'hôtellerie, ce délai sera « trop court » compte tenu des délais de délivrance des permis de construire par les mairies. L'agence souligne que d'après l'OMS, les Espagnols sont les plus gros fumeurs de l'UE avec 28,1% de la population.

A noter une deuxième dépêche où l'agence fait état d'un sondage publié hier par le journal El Mundo qui indique que 70,4% des Espagnols sont favorables à la loi même si 51,6% la trouvent « dure ». D'après ce sondage, 79,6% des fumeurs se disent prêts à respecter la loi contre 18,5% qui affirment le contraire et 1,9% qui ne savent pas ou ne répondent pas. D'après l'agence, le profil du fumeur récalcitrant est un homme jeune, électeur du Parti Populaire (droite - opposition). Soulignant que seuls 24,8% des Espagnols sont opposés à la loi et que si 51,6% la trouvent « dure », 36,5% la trouvent « adéquate » et 8,7% « permissive », l'agence rappelle qu'un précédent sondage publié le 6 décembre affirmait que 77% des Espagnols étaient favorables au texte mais que 69% considéraient que son application allait être difficile.